

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat LPOS

Titre : Prévenir et recenser les violences et agressions d'extrême droite et soutenir les victimes

Initiant-e(-s) : franziska meinherz

Résumé : Les agressions et violences d'extrême droite et fascisantes s'installent à Lausanne, dans un climat d'impunité qui résulte de la banalisation des discours violents et d'extrême droite aux niveaux mondial et suisse. A Lausanne, étant donné les problèmes structurels au sein de la police municipale, il faut créer un point d'accueil pour les victimes de ces agressions et intimidations qui soit indépendant de la police. En outre, il faut un recensement des actes violents, agressifs ou intimidants d'extrême droite, et un dispositif de prévention.

Le 4 juillet 2026, une agression néonazie a eu lieu sur la plage de Vidy. Cette agression n'est malheureusement pas un événement isolé. En juillet 2026 également, une conférence néonazie s'est tenue dans les environs de Lausanne. Le 5 septembre 2026, des militants d'extrême droite ont déambulé dans le quartier du Flon en effectuant des saluts hitlériens en plein jour. En 2024 déjà, en marge de la manifestation du Collectif de la Grève féministe Vaud, deux militantes avaient été agressées par des militants néonazis. Depuis plusieurs années, des tags arborant des croix celtiques, des symboles fascistes ou des propos d'extrême droite, y compris des menaces, apparaissent régulièrement à Lausanne, notamment sur les murs d'espaces dédiés à la lutte antifasciste. Pris ensemble, ces faits témoignent d'une présence et d'une activité d'extrême droite qui ne peuvent plus être considérées comme marginales ou anecdotiques dans notre ville.

Ces événements s'inscrivent dans un contexte plus large de montée et de banalisation des discours et des politiques d'extrême droite, racistes, xénophobes, sexistes et LGBTIQ-phobes, en Suisse comme ailleurs. À l'échelle internationale, des dirigeant-es politiques comme Trump, Meloni, Milei, Le Pen ou Merz contribuent à cette normalisation, tandis que certains dirigeants économiques, à l'image d'Elon Musk, relaient et légitiment ouvertement des discours d'extrême droite. En Suisse, l'UDC, premier parti du pays, porte également des politiques et des discours antisociaux, racistes, sexistes et xénophobes. Plusieurs de ses représentants ont par ailleurs fait l'objet de condamnations ou d'accusations pour des discours de haine ou des violences sexistes ou sexuelles. Ce contexte crée un climat d'impunité et de désinhibition, dans lequel les milieux d'extrême droite et fascisants peuvent se sentir davantage légitimes à passer aux agressions, aux violences, aux intimidations et aux menaces.

A Lausanne, ce climat d'impunité est renforcé par une crise qui touche les institutions. Plusieurs rapports ont documenté un racisme structurel au sein de la police municipale, ainsi que des problèmes de sexisme et de discrimination. Pour une personne victime de violences, d'agressions, de menaces ou d'intimidations d'extrême droite, s'adresser à une institution dont le fonctionnement a lui-même été mis en cause pour des comportements discriminatoires peut constituer un obstacle important. La crainte de ne pas être prise au sérieux, d'être confrontée à des comportements discriminatoires ou de devoir revivre une situation potentiellement traumatisante peut suffire à dissuader une victime de signaler les faits. L'expérience vécue par le conseiller communal Mountazar Jaffar à l'automne 2023, à qui la police municipale a refusé son droit de porter plainte pour menaces racistes et discours de haine, illustre les difficultés auxquelles peuvent être confrontées les personnes qui dénoncent de tels faits auprès de la police.

Qui plus est, de nombreuses personnes particulièrement vulnérables à des violences, agressions ou injures d'extrême droite sont aussi particulièrement vulnérables aux

Conseil communal de Lausanne

discriminations et violences institutionnelles, notamment les personnes concernées par le sans-abrisme ou la toxicodépendance, les personnes aux statuts de séjour irréguliers, les personnes racisées, ou encore les personnes roms. De même, pour des personnes qui luttent contre la montée du fascisme dans des espaces autogérés ou des squats, le recours à la police peut être difficile. Toutes ces personnes peuvent avoir vécu elles-mêmes des expériences de discrimination ou de violence de la part des forces de l'ordre et / ou craindre des contrôles, des conséquences sur leur situation administrative ou d'autres formes de stigmatisation.

Dans ces conditions, faire de la police l'unique porte d'entrée pour signaler une violence d'extrême droite revient à laisser de côté les personnes qui peuvent être parmi les plus exposées à ces violences. La sécurité ne peut pas être pensée uniquement du point de vue de la police. Les victimes doivent pouvoir bénéficier d'un espace où elles peuvent être entendues, informées et accompagnées sans que le recours aux forces de l'ordre constitue une condition préalable. Il est donc urgent de proposer un espace d'accueil indépendant de la police, où toute personne puisse signaler une agression, une menace ou une intimidation, recevoir une première écoute et être orientée, si elle le souhaite, vers un soutien médical, psychologique ou juridique, ainsi que vers les démarches permettant de porter plainte.

Une telle structure permettrait également de mieux documenter un phénomène aujourd'hui largement sous-estimé. La Ville de Lausanne ne peut mener une politique efficace de prévention et de réponse à la radicalisation d'extrême droite si elle ne dispose pas d'une vision précise des violences, agressions et tentatives d'intimidation qui se produisent sur son territoire. Un dispositif de recensement, construit avec les associations et collectifs concernés et respectueux de l'anonymat des victimes, permettrait de rendre visibles les violences, agressions, dégradations et intimidations qui ne donnent pas lieu à une plainte, et d'identifier leurs formes, leur fréquence et les espaces dans lesquels elles surviennent. La publication régulière de ces données permettrait de faire de la lutte contre l'extrême droite un véritable enjeu de politique publique lausannoise, plutôt qu'une succession de réactions ponctuelles à des événements particulièrement visibles.

Cependant, une politique de lutte contre l'extrême droite ne peut se limiter à intervenir une fois qu'une agression a eu lieu. La prévention doit constituer un volet essentiel de cette politique. Il faut également agir sur les processus de radicalisation et sur les conditions qui peuvent favoriser le passage à l'acte. La Ville dispose, dans ce domaine, de compétences et de partenaires qui peuvent être mobilisés, notamment dans les domaines de la jeunesse, du travail social, de la santé, de la prévention et de la lutte contre les discriminations. Une coordination renforcée entre ces différents acteurs, en lien avec le dispositif cantonal de prévention des radicalisations, permettrait de développer une véritable politique lausannoise de prévention des violences d'extrême droite.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité

- 1) de créer un point d'accueil pour les personnes victimes de violences, menaces, discours de haine ou intimidations d'extrême droite, indépendant de la police tant dans ses locaux que dans son personnel, et qui propose un premier soutien et des conseils concernant les démarches à prendre pour un soutien médical, psychologique ou juridique, ou pour porter plainte,
- 2) de créer un répertoire de violences, menaces, tentatives d'intimidation, dégradations et tags d'extrême droite ou fascistes qui surviennent à Lausanne, accompagné de la publication d'un rapport annuel, et

Conseil communal de Lausanne

3) de créer une task force réunissant les différents acteurs compétents afin de mettre en place des programmes et/ou initiatives lausannois de prévention et de déradicalisation destinés aux personnes susceptibles de se radicaliser à l'extrême droite ou déjà engagées dans un processus de radicalisation pouvant les conduire à participer à des violences, menaces, intimidations ou discours de haine, en collaboration avec le dispositif de prévention des radicalisations vaudois.

Lausanne, le 15 septembre 2026

Signataires :

franziska meinherz

Ariane Baud

Léonie Kovaliv

Lola Crittin

Lana Damergi

Julien Nagel

Ilias Panchard

Romane Benvenuti

Samuel de Vargas

Mountazar Jaffar

Christelle Rigual

Carolina Carvalho